

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	ARIANEGROUP – ENSEMBLE DE LANCEMENT ARIANE (ELA) ESR Finishing Facilities (dit EFF) Booster Storage Building (dit BSB)
Adresse de l'établissement :	ARIANEGROUP – Centre Spatial Guyanais BP809 97388 KOUROU Cedex
Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale	AP du 03/06/20219 – R03-2019-06-03-012
Activité de l'établissement :	<i>ARIANEGROUPE est exploitant de l'Ensemble de Lancement Ariane, composé par les installations permettant l'intégration des éléments du lanceur Ariane 6, le transfert sur son pas de tir, puis son lancement.</i>
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :	Les installations de mise en œuvre du lanceur Ariane 6 et leurs effets sont entièrement contenus dans le périmètre du Centre Spatial Guyanais sur la commune de Kourou en Guyane Française.
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	Parmi les produits dangereux stockés et mis en œuvre au sein de l'EFF et du BSB, on distingue principalement : - Les sous-ensembles pyrotechniques P120C. - L'utilisation d'hélium à l'EFF uniquement. Ces sous-ensembles pyrotechniques sont constitués essentiellement de propergol. En dehors des sous-ensembles pyrotechniques, aucun produit chimique dangereux n'est stocké au BSB ou à l'EFF. Les principaux dangers présentés par les produits dangereux stockés et mis en œuvre sur l'EFF et le BSB sont les suivants : - En cas de mise à feu d'un P120C : : flux thermique très important auquel s'ajoute un effet de surpression (souffle) et des projections de morceaux de propergol et d'éclats inertes en cas d'éclatement pneumatique d'un propulseur, dispersion d'un nuage toxique liée aux produits de combustion du propergol (gaz d'acide chlorhydrique essentiellement). L'exploitation de ces installations est conforme à l'arrêté portant Réglementation de l'Exploitation des Installations du Centre Spatial Guyanais (REI). Aucun effet dangereux est susceptible d'impacter le public.

Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	Les principaux scénarios pouvant survenir sur les installations de l'EFF et le BSB sont : - Eclatement pneumatique d'un P120C. - Combustion en « tas de poudre » d'un P120C. - Autopropulsion d'un P120C. - Détonation d'un P120C. La réduction des potentiels de dangers des objets pyrotechniques est assurée principalement par le respect des règles de sécurité suivantes : - Le respect de la quantité maximale autorisée pour chaque installation, ❖ L'éloignement des différentes installations entre elles pour éviter tout effet domino. La maîtrise des risques, quant à elle, est assurée par de nombreuses dispositions d'ordre technique (<i>conception des systèmes, barrières de sécurité de prévention et de protection, moyens d'intervention en cas d'accident, détection automatique de produits dangereux...</i>) et organisationnel (<i>organisation sécurité, plan d'opérations, procédures, formation des personnels...</i>).
Date de dernière venue sur le site, informations sur l'inspection et le plan d'inspection ou toutes autres informations pertinentes	Dernière inspection de la DGTM au BSB réalisée le 10 avril 2025. Dernière inspection de la DGTM à l'EFF réalisée le 25 mai 2022.